

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD62

présenté par

Mme de Lavergne, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 4

À l'alinéa 29, après le mot :

« constituer »,

substituer au mot :

« les »,

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel